

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 décembre 2016

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Florence BERTHET, Christian CHARRIERE, Cédric ARNAUD, Jacques BRUNEL, Yannick SEYCHAL, Sandrine VILLENEUVE, Jean Claude RICHARD, Franck CHAUVE, Laurence CROZAT, Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Christelle EYCHENNE, Lucien ESTINES.

Conseillers absents avec procuration : Bernard GERVAIS (Jacques BRUNEL), Christelle MURON (Florence BERTHET), Séverine CARTON (Laurence CROZAT),

Conseillers absents : Sylvie NIVOIX, Ludovic LANDRÉ

Secrétaire de séance : Lucien ESTINES

Abordant l'ordre du jour, l'Assemblée,

Après un bref rappel de la situation concernant la nomination, par le Conseil municipal d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au futur espace intercommunal de l'Ouest Forézien,

Après discussion,

DECIDE, par 14 voix et 2 abstentions, de REFUSER de nommer le conseiller communautaire et son suppléant :

EST INFORMÉE

- que M. le Maire va rencontrer le directeur départemental des Finances Publiques le 5 janvier 2017 à Saint-Etienne, pour le problème des régies de recettes, suite au transfert de la Perception à BOEN SUR LIGNON ;

- que la Préfecture a entériné la démission de Madame Evelyne GIRARD-GOUILLOUD ;

- que le SIEL envisage de renforcer le réseau Basse Tension du poste de la station d'épuration du Mas.

La séance est levée à 21 heures 00.